



Les nouvelles qualifications professionnelles et les formations existantes pour le Badminton

Version 10 décembre 2013



Les qualifications dans l'encadrement sportif

Version Octobre 2014

Niveaux	Coursus scolaire et universitaire	Coursus Ministère des sports	Concours accessibles	Grade	
	Encadrement rémunéré				
Branche Professionnelle Certificats de qualification professionnelle (CQP)	I	Doctorat STAPS Master STAPS	BEES 3 Diplôme de l'INSEP	Professeur de sport <i>(Ministère chargé des Sports)</i> Professeur d'EPS <i>(Ministère de l'Education Nationale)</i> Conseiller Territorial des APS <i>(Collectivités Territoriales)</i>	A
	II	Licence STAPS	DESJEPS (BEES 2)*		
	III		DEJEPS		
	IV	Bac – Bac pro – Brevet Professionnel	BPJEPS (BEES 1)*	Édicateur Territorial des APS <i>(Collectivités Territoriales)</i>	B
	V	CAP - BEP	BAPAAAT* *Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien	Opérateur Territorial des APS <i>(Collectivités Territoriales)</i>	C

Encadrement bénévole

Les diplômes fédéraux : Animateur, Initiateurs et Moniteur



* () : ancienne filière de diplômes du Ministère chargé des Sports

La structure des nouveaux diplômes

délivrés par le Ministère chargé des Sports

BP JEPS (Niv IV)

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Animation d'activités sportives et/ou socioculturelles et participation au fonctionnement de sa structure.

24 spécialités existantes, créées par famille d'activités, dont certaines avec mentions.

10 Unités Capitalisables

4 UC transversales à toutes les spécialités (UC 1 à 4)

5 UC liées à la spécialité (UC 5 à 9) dont 2 ou 3 spécifiques à une mention (UC 8 et 9)

1 UC d'adaptation proposée par chaque organisme de formation

Pas de spécialité Badminton mais la possibilité pour les titulaires de la spécialité Activités Physiques pour Tous d'encadrer des cycles d'initiation au Badminton

DE JEPS (Niv III)

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Coordination et encadrement à finalité éducative (dont entraînement, responsabilité d'équipe et actions de formation, ...).

2 spécialités :

« **perfectionnement sportif** »
et « **animation socio-éducative ou culturelle** »
organisées en mentions

4 Unités Capitalisables

2 UC transversales (UC 1 et 2)

1 UC liée à la spécialité : UC 3

1 UC liée à la mention : UC 4

DES JEPS (Niv II)

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Expertise technique et direction à finalité éducative (dont direction de structure, formation de formateurs, encadrement d'athlètes de haut niveau, ...).

2 spécialités :

« **performance sportive** » et
« **animation socio-éducative ou culturelle** » organisées en mentions

4 Unités Capitalisables

2 UC transversales (UC 1 et 2)

1 UC liée à la spécialité : UC 3

1 UC liée à la mention : UC 4

Intégrer une de ces qualifications professionnelles pour l'encadrement du Badminton

EPEF*

Conditions de dispense des EPEF*

**EPEF : exigences préalables à l'entrée en formation,*

DESJEPS

- Effectuer une analyse technique d'une séquence vidéo d'un match (nationale ou internationale)
- Dégager des objectifs prioritaires de travail liés à cette séquence préalable
- Proposer des situations d'entraînement adaptées.

Possession d'un des diplômes suivants :

- BEES 2 Badminton
- Partie spécifique du BEES 2 Badminton
- DEJEPS mention Badminton

DEJEPS

- Justifier d'une pratique compétitive au travers d'une attestation de classement délivrée par le DTN
- Attestation justifiant d'une expérience d'encadrement pendant deux saisons sportives au minimum

Possession d'un des diplômes suivants :

- BEES 1 Badminton
- Moniteur de Badminton
- DEB
- Initiateur Jeunes
- CQP Animateur de Badminton

CQP

- Justifier d'un niveau de pratique minimum de D4
- Expliciter la logique interne du Badminton, Mobiliser des connaissances dans les cinq disciplines, Appréhender la culture du badminton

Possession du Module Technique

CQP

Certificat de Qualification Professionnelle
Animateur de Badminton

Encadrement en autonomie de séances collectives de badminton, de l'initiation au premier niveau de compétition.

5 Blocs de Compétences

BC 1 : Accueil en sécurité des publics enfants et adultes...

BC 2 : Encadrement de séances en s'appuyant sur les références fédérales...

BC 3 : Dynamisation dans et autour de l'activité.

BC 4 : Intégration de l'activité dans le fonctionnement de la Structure.

BC 5 : Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident.

Comment l'obtenir ?

Formation : 200h dont 60h en club.

Prise en compte des formations fédérales pour des allègements de formation, notamment le moniteur.
Certification des 5 blocs.

VAE: procédure nécessitant de justifier d'un minimum de 600h d'expérience dans les activités du CQP sur au moins 3 ans.
Certification propre à la VAE au travers d'un dossier et d'un entretien.

Les étapes de la formation

L'inscription

Auprès de FormaBad, secteur formation de la FFBaD.

La sélection

-Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) pour ceux qui n'en sont pas dispensés ,
ET
- Epreuves complémentaires proposées par l'organisme de formation.

Le positionnement

Avant le début de la formation le stagiaire se voit proposer un entretien de 30 minutes sur son parcours (formation et expérience dans l'encadrement) qui peut entraîner des propositions d'allègements ou de renforcement de formation).

Le déroulement de la formation

Le stagiaire alterne des temps dans l'organisme de formation (OF) et des temps dans des structures afin d'acquérir les compétences requises par le CQP « Animateur de Badminton ». Le rythme de cette alternance sera lié aux modalités pédagogiques proposées pour la promotion.

La certification

Le stagiaire est évalué au travers de deux épreuves.
Une séance pédagogique suivie d'un entretien,
Un dossier complété par un entretien.

DEJEPS

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education
Populaire et du Sport

Diplôme de niveau III

LE METIER

Concevoir des programmes de perfectionnement et de développement sportif, mettre en œuvre un projet de perfectionnement et de développement sportif, conduire une démarche d'enseignement et d'entraînement, conduire des actions de formation auprès des bénévoles et des professionnels, mener des actions de tutorat, développer et promouvoir le badminton en direction de tous les publics et organiser l'implantation technique des espaces de pratique.

4 Unités Capitalisables

UC 1 : EC* de concevoir un projet d'action.

UC 2 : EC* de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action.

Spécialité : « **perfectionnement sportif** »

UC 3 : EC* de conduire une démarche de perfectionnement sportif en Badminton.

Mention Badminton :

UC 4 : EC* d'encadrer le Badminton en sécurité.

* EC : Etre capable de...

Comment obtenir un DEJEPS mention Badminton ?

Formation : voir ci-contre.

VAE: procédure nécessitant de justifier d'un minimum de 2400h d'expérience dans les activités du DEJEPS sur au moins 3 ans.
Certification propre à la VAE.

Les étapes de la formation

L'inscription

Auprès de l'organisme de formation . A ce jour : CREPS IdF, Alsace et Bordeaux.

La sélection

-Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) pour ceux qui n'en sont pas dispensés ,
ET
- Epreuves complémentaires proposées par l'organisme de formation.

Le positionnement

Avant le début de la formation le stagiaire se voit proposer un travail sur son parcours (formation et expérience dans l'encadrement) durant quelques jours permettant de construire un parcours individualisé de formation. Cela peut aboutir à des propositions d'allègements ou de renforcement de formation).

Le déroulement de la formation

Le stagiaire alterne des temps dans l'organisme de formation (OF) et des temps dans des structures afin d'acquérir les compétences requises par le DEJEPS.

Le rythme de cette alternance dépendra de chaque OF.
La durée totale de la formation sera de 12 à 16 mois.

La certification

Le stagiaire est évalué en cours de formation. Ces évaluations certificatives varient d'une formation à l'autre et d'une promotion à l'autre.

DESJEPS

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de
l'Education Populaire et du Sport
Diplôme de niveau II

LE METIER

Concevoir un plan stratégique de performance et de développement sportif, coordonner un système d'entraînement et de développement sportif, diriger un projet sportif, conduire une démarche d'entraînement au service de la performance, évaluer un système d'entraînement et de développement sportif, analyser et proposer un projet de développement en matière d'équipement en lien avec l'augmentation des pratiques, concevoir des actions de formation de formateurs et d'enseignants.

4 Unités Capitalisables

UC 1 : EC* de construire la stratégie d'une organisation du secteur.

UC 2 : EC* gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur .

Spécialité : « **performance sportive** »

UC 3 : EC* de diriger un système d'entraînement en Badminton.

Mention Badminton :

UC 4 : EC* d'encadrer le Badminton en sécurité.

* EC : Etre capable de...

Comment obtenir un DESJEPS mention Badminton ?

Formation : Auprès de l'INSEP (voir ci-contre)

VAE: procédure nécessitant de justifier d'un minimum de 2400h d'expérience dans les activités du DESJEPS sur au moins 3 ans.
Certification propre à la VAE.

Les étapes de la formation

L'inscription

Elle se fait auprès de la FFBaD.

La sélection

-Vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF) pour ceux qui n'en sont pas dispensés ,
ET
- Epreuves complémentaires proposées par l'INSEP.

Le positionnement

Avant le début de la formation le stagiaire se voit proposer un travail sur son parcours (formation et expérience dans l'encadrement) durant 3jours permettant de construire un parcours individualisé de formation. Cela peut aboutir à des propositions d'allègements ou de renforcement de formation.

Le déroulement de la formation

Le stagiaire alterne des séminaires mensuels de 4 jours à l'INSEP et des temps dans des structures de Haut Niveau, ou d'accès au Haut Niveau afin d'acquérir les compétences requises par le DESJEPS.

La durée totale de la formation à l'INSEP sera de 10 mois.

La certification

Le stagiaire est évalué en cours de formation. Ces évaluations certificatives comprendront notamment une séance pédagogique menée dans la structure d'alternance et un dossier sur des projets à venir ou mis en œuvre dans le cadre de l'alternance.